

Communications sur les effectifs : tous les coups seraient-ils permis avant les élections ?

Après leur communication scandaleuse sur les ASC, les syndicats portés « aux manettes » du CE en 2016, prétendent, à grand renfort de tracts, qu'on leur doit l'annulation des suppressions de postes et les 1000 embauches de CDD sur 3 ans.

VOUS Y CROYEZ, VOUS ?

Petite mise au point :

► **Pôle emploi a perdu 297 ETP (Equivalents temps pleins) en 2018, et 800 en 2019. Le DG et la Ministre du travail ont évoqué la suppression de 4000 postes d'ici 2022**, et une note « secrète » de Bercy divulguée par les médias a même détaillé par fonctions les suppressions de postes. La ministre a en outre demandé à l'Inspection Générale des Affaires Sociales de réfléchir à une « méthodologie permettant d'indexer d'éventuelles baisses d'effectifs de Pôle emploi sur une décrue constatée du chômage ».

► Pour combattre ces pertes injustifiées (chômage qui ne baisse globalement pas, nouvelles missions confiées à Pôle emploi, etc.), **la CGT a été moteur dans les mobilisations. D'autres syndicats ne se sont pas joints à ces mobilisations, et rappelons que les habituels « signent-tout » ont signé l'accord GPEC qui a permis « Trajectoire GDD » et l'hémorragie d'effectifs que l'on sait... puis ne se sont pas opposés à la réduction des effectifs Pôle Appui Gestion...**

Un syndicat bravant le mouvement intersyndical a même appelé seul à une grève le 19 février, qui s'est soldée par zéro gréviste en Grand-Est ! (un syndicat qui appelle à la grève et qui ne fait pas grève... on aura tout vu...)

► Alors que le rapport CAP2022 (juillet 2018) prônait déjà une baisse d'effectifs, un recours massif aux CDD, et une mise en concurrence accrue de Pôle emploi, **l'intersyndicale est allée implorer les parlementaires** (très majoritairement ultra-libéraux soutenant le gouvernement) de ne pas voter en l'état la Loi de finance 2019 (800 ETP en moins à Pôle emploi). Résultat prévisible: la suppression des 800 postes a quand même été votée, et suite à une « mission-flash » présidée par un député LR des Vosges, un **rapport parlementaire constate certes l'insuffisance des effectifs de Pôle emploi, mais pour mieux conclure que nos missions ne pouvant dès lors être correctement remplies, il convient d'accélérer la mise en concurrence (autant dire la mort) de Pôle emploi...**

Des syndicats se sont félicités de leur démarche. Compte tenu du résultat, **la CGT Pôle emploi Grand-Est est fière d'avoir refusé de cautionner à l'avance ce rapport parlementaire présenté par un député de notre région favorable aux privatisations et à la mise en concurrence des services publics. »**

► **De façon surprenante, le DG a récemment annoncé qu'aucun emploi ne serait supprimé dans les 3 ans et que 1000 CDD seraient embauchés. Les habituels « signent-tout » s'en félicitent et s'attribuent le mérite de cette annonce... Ne nous y trompons pas ! Il s'agit d'un leurre :**

- Cette diversion arrive fort opportunément juste avant les élections professionnelles...

- Pour embaucher 1000 CDD, le DG a besoin de lever par avenant le verrou des 5% maximum de CDD inscrit dans la CCN et prend ainsi les syndicats en otages : si l'avenant est adopté c'est la porte ouverte à la précarisation des emplois, s'il est rejeté les syndicats supporteront la responsabilité de l'impossibilité d'embaucher ces 1000 CDD...

- L'embauche de CDD est absurde et paradoxale alors que l'un des objectifs affichés par le gouvernement est de lutter contre la précarité...

- La réduction massive d'effectifs est simplement reportée ; l'effort considérable demandé aux agents de Pôle emploi dans la prochaine convention tripartite vise à justifier cette future baisse drastique d'effectifs.

- Tous les mécanismes mis en place par la DG (télétravail, 1agent/1ordi, recours à la clause de mobilité CCN, dématérialisation, intelligence artificielle, recours aux CDD, etc., visent à la flexibilité, la précarité, et finalement la suppression d'emplois...)

La CGT ne varie pas et continuera à combattre toute baisse d'effectifs.

**La CGT est fière d'accorder sa parole et ses actes pour défendre,
toujours et réellement, les salariés de Pôle emploi.**